

ANNEXE 1 : RÉFÉRENCES

Bases légales :

- Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), des 8 et 9 mai 2012 ([RSN 150.30](#))
- Loi sur l'archivage (LArch), du 22 février 2011 ([RSN 442.20](#))
- Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC), du 4 septembre 2018 ([RSN 461.30](#))
- Règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC), du 25 janvier 2021 ([RSN 461.301](#))
- Règlement d'exécution de la loi sur l'archivage, du 29 avril 2011 ([RSN 442.23](#))
- Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'État et des communes (RLFinEC), du 20 août 2014 ([RSN 601.0](#))

Autres textes de référence :

- [Rapport du Conseil communal](#) relatif à une demande de crédit de CHF 650'000.-, dont CHF 450'000.- d'investissement net, pour le réaménagement des combles du Collège industriel en vue d'y installer l'atelier de numérisation et de restauration du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville, reçu en donation par l'Institut suisse de la photographie (ISCP), du 23 mars 2021
- [Rapport du Conseil communal](#) relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 795'000.- pour la création d'un Centre patrimonial archivistique pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec le projet de Nouveau Centre d'archives de l'État (NCA), du 6 mai 2021
- Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un crédit d'étude de 9'765'000 francs comprenant l'acquisition d'une parcelle et d'un bâtiment pour la construction d'un Nouveau centre d'archives pour les Archives de l'État (NCA), du 16 décembre 2020 ([RSN 20.051](#))
- Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 38'580'000 francs pour la construction du Centre archives et patrimoine (CAP) à La Chaux-de-Fonds et d'un décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 2'575'000 francs pour la sécurisation des fonds d'archives des Archives de l'État, du 27 mai 2024 ([RSN 24.023](#))
- [Accords de positionnements stratégiques](#) entre les Communes de Boudry, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot, de Cornaux, de Cortailod, de Cressier, d'Enges, de Hauterive, de La Brévine, de La Chaux-de-Fonds, de La Chaux-du-Milieu, de La Côte-aux-Fées, de La Grande Béroche, du Landeron, de La Sagne, de La Tène, du Locle, de Milvignes, de Neuchâtel, des Planchettes, des Ponts-de-Martel, de Saint-Blaise, de Val-de-Ruz, de Val-de-Travers, des Verrières, les Associations Région Neuchâtel Littoral, Région des Montagnes neuchâteloises et Région Val-de-Travers, l'Association objectif:ne et l'État de Neuchâtel, du 23 février 2024 (avec Annexes)
- [La Chaux-de-Fonds. Programme de législature 2021-2024](#) (2021)
- [Politique d'acquisition de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds](#) (2020)